

augmentée du dépôt entre les mains du gouvernement de \$5,000,000 d'obligations de première hypothèque portant quatre pour cent d'intérêt.

B. Si la proposition qui précède est acceptée, un montant des obligations de concession de terres réellement entre les mains du gouvernement, équivalant au nombre d'acres déduit de la concession de terre, devra être annulé; et la balance de ces obligations devra être remise à la compagnie.

Je regrette que les circonstances aient permis aux ennemis de la compagnie de la mettre dans la nécessité de faire cette demande au gouvernement; mais j'espère que les propositions que je fais aujourd'hui seront favorablement prises en considération. Leur acceptation aurait pour effet de rétablir graduellement le crédit de la compagnie, et de la mettre en état d'exécuter efficacement et avec succès ses travaux, sans entraîner le gouvernement dans aucun déboursé additionnel permanent pour la compagnie, et pourvoirait effectivement au remboursement pratique de l'emprunt existant.

En dernière analyse, il ne me reste plus qu'à ajouter qu'en m'adressant au gouvernement, je le fais avec la confiance la plus entière que l'entreprise peut et pourra payer. Je suis convaincu que les ressources de la compagnie sont amplement suffisantes pour faire face fidèlement et honnêtement à toutes les obligations qu'elle a contractées, soit envers le gouvernement, soit envers d'autres créanciers; et que le chemin de fer Canadien du Pacifique, lorsqu'il sera finalement terminé et équipé, sera l'un des chemins de fer les plus importants et les plus prospères du continent.

Ci-joints se trouvent des relevés de comptes indiquant la somme dépensée en améliorations sur la ligne-mère et les embranchements, le matériel roulant, etc., en 1884, en sus de ce qui est exigé par le contrat; et une estimation des dépenses pour les mêmes fins, jusqu'en mai 1886, ainsi que plusieurs autres relevés se rattachant à quelques uns des sujets traités dans cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. STEPHEN,
Président.

A l'honorable
Ministre des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa.

Relevés indiquant les sommes que la compagnie avait dépensées le 31 décembre 1884, pour la construction de la ligne-mère et de ses embranchements, les prolongements, les gares, les améliorations, l'équipement, l'intérêt et les dividendes, et indiquant aussi le montant total reçu par elle au moyen de ses subventions en argent et en terre, et du prêt de l'Etat.

1. Dépensé pour la ligne-mère et ses embranchements.....	\$52,595,842 00
2. Dépensé pour l'équipement.....	9,168,785 00
3. Dépensé pour l'amélioration des lignes de l'Etat.	1,241,780 00
4. Matériel en possession de la compagnie.....	3,687,729 00
5. Dépensé en avances pour assurer l'accès aux ports de mer, et autres fins autorisées par la charte, ainsi que pour les lignes affermées.....	5,857,223 00
Dépense totale jusqu'au 31 décembre.....	\$72,551,379 00